ADAC AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE
MINISTÈRE DU TOURISME DE LA CULTURE ET DES ARTS DU BÉNIN

04 BP 1334
Cotonou - Bénin
+229 91 46 19 19
adac.sa@gouv.bj

Le Directeur Général

Cotonou, le 19 juillet 2024

N° 0609 /ADAC-MTCA/DG/DAF/DCAV

Célébration du 1er août : Plan de circulation du 27 juillet au 1er août 2024 dans la ville de Cotonou à l'occasion du défilé militaire

Dans le cadre des préparatifs de la célébration du 64e anniversaire de l'indépendance du Bénin, il sera procédé aux répétitions du défilé militaire sur le Boulevard de la Marina à hauteur de la « Place de l'Amazone » à partir du samedi 27 juillet 2024. Cette mise en place entraînera une déviation de la circulation sur ledit Boulevard.

A cet effet, un plan de circulation est mis à la disposition de la population de Cotonou et environs. Ce plan de circulation couvre la période du 27 juillet au 1er août 2024.

PLAN DE CIRCULATION DANS LA VILLE DE COTONOU
DU 27 JUILLET AU 1ER AOUT 2024 A L'OCCASION DU DEFILE MILITAIRE

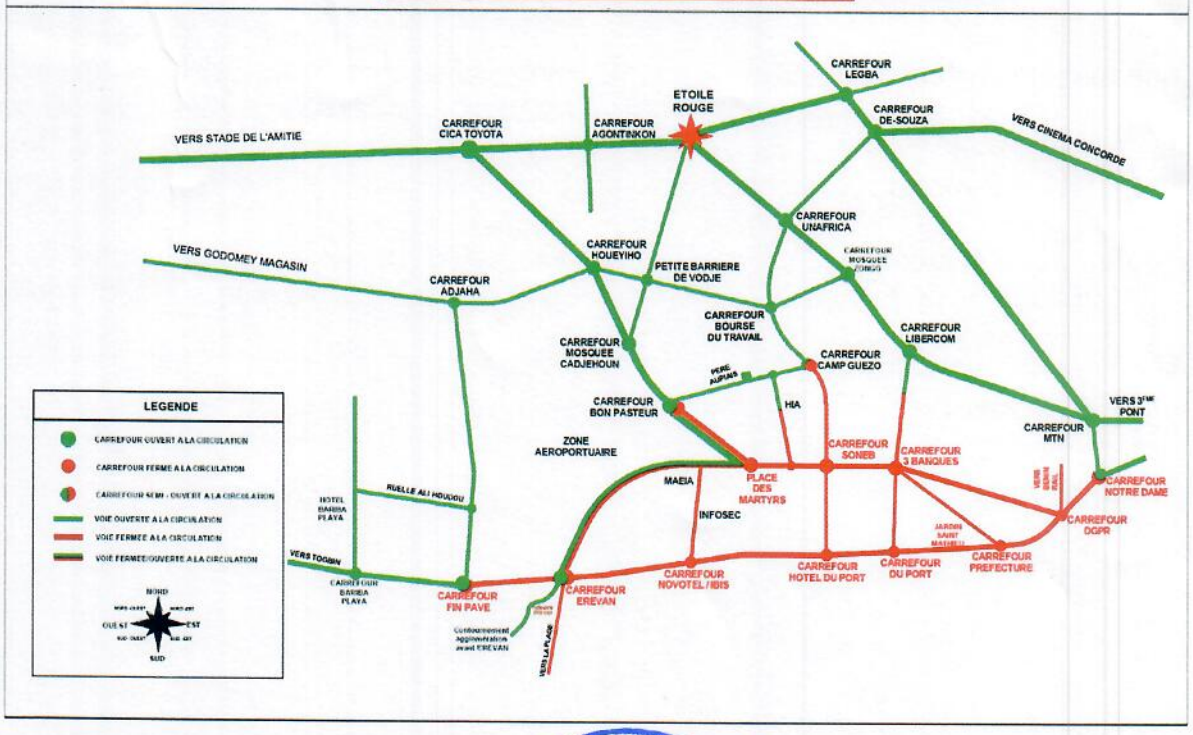

MTCA - REPUBLIQUE DU BENIN - AGENCE DE DEVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE
Directeur Général

William CODJO